

SAS ORIAL
Le Thélémos - CP 50203
12/15 quai du Commerce
69336 LYON CEDEX 09

KPMG Entreprises
Caen-Sud Normandie
BP 60260
14209 HEROUVILLE SAINT CLAIR

ACTALIA

**Siège social : 130 RUE LOUISE MICHEL
50000 SAINT LO**

ACTALIA

**Rapports du Commissaire aux Comptes
Exercice clos le 31 décembre 2013**

Ce document contient 23 pages

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2013

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- . le contrôle des comptes annuels établis en euros de l'association ACTALIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- . la justification de nos appréciations,
- . les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau de l'Association. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons vérifié le caractère approprié du traitement comptable des opérations de fusion tel que décrit dans l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité du changement de méthode comptable décrit dans l'annexe sur les engagements retraite.

Les achats et ventes enregistrés au compte de résultat ont été contrôlés par le biais d'une revue analytique et de sondages sur pièces, notamment dans le but de valider la séparation des exercices, l'exhaustivité et la réalité de ces enregistrements.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Bureau et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 14 mai 2014

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes



C. RUYSSSEN

Pour KPMG Entreprises
Commissaire aux Comptes



T. CHAMPION

Désignation de l'entreprise : ACTALIA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2							
Adresse de l'entreprise 130 RUE LOUISE MICHEL 50000 SAINT LO		Durée de l'exercice précédent * 1 2							
Numéro SIRET* 3 2 5 3 4 6 5 4 2 0 0 0 2 1		Néant <input type="checkbox"/> *							
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 3		N-1 3 1 1 2 1 2					
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement *	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	546 435	441 922	104 513	369	
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	106 714	106 714			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
		Terrains	AN	AO	24 245		24 245	24 245	
		Constructions	AP	AQ	2 831 109	2 289 880	541 229	403 383	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 285 540	4 499 796	785 744	304 483	
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 735 591	1 459 975	275 615	172 653	
Immobilisations en cours	AV	AW	473 094		473 094	83 123			
Avances et acomptes	AX	AY	4 200		4 200				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT						
	Autres participations	CU	CV						
	Créances rattachées à des participations	BB	BC						
	Autres titres immobilisés	BD	BE	1 421		1 421	1 386		
	Prêts	BF	BG						
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	3 106		3 106	2 625		
TOTAL (II)		BJ	BK	11 011 455	8 798 287	2 213 168	992 268		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	82 898	82 898			
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
	DIVERS CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	4 953 775	70 744	4 883 030	1 617 966	
		Autres créances (3)	BZ	CA	619 650		619 650	276 397	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	145 557		145 557	200 000	
Disponibilités	CF	CG	1 252 953		1 252 953	228 590			
Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	115 677		115 677	47 482			
TOTAL (III)		CJ	CK	7 170 509	70 744	7 099 764	2 370 435		
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif *	CN							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	18 181 963	8 869 032	9 312 932	3 362 703	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :					

Désignation de l'entreprise : ACTALIA		Néant	Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA	2 547 561	1 618 725
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ	DG		
	Report à nouveau	DH	(51 000)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(675 442)	60 795
	Subventions d'investissement	DJ	1 773 501	479 103
	Provisions réglementées *	DK		
TOTAL (I)	DL	3 594 619	2 158 623	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN	48 860	48 860
	TOTAL (II)	DO	48 860	48 860
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	100 000	28 285
	Provisions pour charges	DQ	454 212	43 952
	TOTAL (III)	DR	554 212	72 236
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	575 923	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI	DV	416	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 863 950	299 116
	Dettes fiscales et sociales	DY	2 198 330	563 564
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	23 920	42 685
Autres dettes	EA	242 513	10 047	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	210 189	167 572
TOTAL (IV)	EC	5 115 240	1 082 983	
Écarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 312 932	3 362 703	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 925 481	1 082 983	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	350 000		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise :		ACTALIA				Néant	*	
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	1 121 235	FE	534 393	FF	1 655 628	
		FG	9 422 785	FH	626 181	FI	10 048 967	4 613 241
	Chiffre d'affaires nets*	FJ	10 544 020	FK	1 160 575	FL	11 704 595	4 613 241
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	447 016	493 757	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	166 660	76 207	
	Autres produits (1) (11)				FQ	96 777	234	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	12 415 048	5 183 439
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS			
	Variation de stock (marchandises) *				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	983 910	528 650	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	7 877		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	3 561 856	1 520 092	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	455 452	157 506	
	Salaires et traitements *				FY	5 450 394	1 903 577	
	Charges sociales (10)				FZ	2 081 882	748 593	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions				GA	374 893	205 298
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	25 822	13 668
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	89 260	46 486	
	Autres charges (12)				GE	81 264	22 970	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 112 611	5 146 840	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(697 563)	36 599	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	17		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	2 649	672	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	1 047		
Total des produits financiers (V)					GP	3 713	672	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	6 811	323	
	Différences négatives de change				GS	21		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU	6 832	323	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(3 119)	349	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(700 682)	36 948	

Désignation de l'entreprise :		ACTALIA		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N		Exercice N - 1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		1 989	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	1 495	31 927	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	30 000		
	Total des produits exceptionnels (7)(VII)		HD	31 495	33 916	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	11 935	21 211	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	187		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HE	12 122	21 211	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	19 373	12 705		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		58		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	(5 867)	(11 200)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	12 450 256	5 218 026		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	13 125 699	5 157 231		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(675 442)	60 795		
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont	Produits de locations immobilières	HY		
			Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		
	(9)	Dont transferts de charges		A1	81 173	37 417
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 120	4 485
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9					
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
			Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cession éléments d'actif					1 495	
Reprises sur provisions					30 000	
Pénalités et amendes				116		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
			Charges antérieures		Produits antérieurs	
Charges antérieures				11 818		

REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Décret n°83-1020 du 29-11-1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Faits caractéristiques de l'exercice.

L'association ADRIA Normandie s'est rapprochée de l'association ACTILAIT pour donner naissance à ACTALIA.

La fusion des deux associations est devenue juridiquement effective au 1er mai 2013 avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1er Janvier 2013.

Les données de l'exercice 2013 prennent donc en compte l'activité des deux associations. Les données comparatives de l'exercice 2012 concernent les données de l'activité ex ADRIA, association absorbante.

Les éléments apportés se synthétisent ainsi:

Actifs immobilisés	921 491
Actifs circulant	3 745 477
Provision pour engagement retraite	- 270 000
Provision pour risque emprunts	- 130 000
Dettes d'exploitation	- 3 231 226

actif net apporté:	1 025 036

une partie de cet apport a été affectée aux subventions d'investissement restant à amortir chez ACTILAIT pour 156 995 €.

L'apport net soit **868 041 €** a été affecté en Fonds associatif sans droit de reprise.

Changement de méthode comptables:

Dans le contexte de l'apport du passif social de l'association ACTILAIT, l'engagement retraite dû aux salariés d'ACTILAIT a été déduit de la valeur de l'apport et comptabilisé en provision pour retraite. L'association ADRIA devenue ACTALIA a décidé de comptabiliser au passif de son bilan l'engagement retraite dû à ces salariés et ce pour la première fois au 1er janvier 2013. En application des normes comptables régissant les changements de méthodes, la provision au 1er janvier 2013 d'un montant de **51 000 €** a été comptabilisée en déduction des fonds propres d'ouverture.

Conventions comptables.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement n°99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Dérogation aux principes comptables

Une réaffectation des quotes parts de subventions virées au compte de résultat a été effectuée sur l'exercice 2013. Ces quotes parts ont été considérées comme des produits d'exploitation afin de faire le pendant avec les dotations aux amortissements des immobilisations qui les concernent. Lors des exercices précédents, ces quotes parts étaient comptabilisées en produits exceptionnels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat et frais accessoires).

Les constructions ainsi que les agencements et installations des constructions ont fait l'objet d'un éclatement par composants au 1er Janvier 2005. Les durées d'amortissement retenues sont les suivantes :

- Structure, toiture :	40 ans
- Menuiserie extérieure	20 ans
- Etanchéité	15 ans
- Plomberie - chauffage - climatisation	20 ans
- Aménagements extérieurs	15 ans
- Aménagements intérieurs	10 ans
- Installations électriques, anti-intrusion	25 ans

Les actifs non décomposables concernent les autres postes de l'actif et font l'objet d'amortissements pour dépréciation calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

- Logiciel	3 à 7 ans
- Construction sur sol d'autrui	20 ans (a)
- Matériel d'activité	3 à 15 ans
- Aménagements divers	3 à 25 ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier	4 à 10 ans

(a) Locaux de la Roche sur Foron

Les locaux de La Roche sur Foron ont été construits par l'association sur un terrain pris en bail emphytéotique que 30 ans. Ce bail est arrivé à terme le 30/04/2012. L'association bénéficie depuis cette date d'un bail ferme de 10 ans à prix modique.

Dans ce contexte, les valeurs nettes comptables des constructions érigées par l'association qui sont devenues la propriété du bailleur au 01/05/2012 ont été considérées comme la valeur économique du droit d'usage des locaux dont bénéficie l'association dans le cadre de son bail ferme de 10 ans.

Les modalités d'amortissements ont été maintenues jusqu'à leur terme.

Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode "du dernier prix d'achat connu".

Ils sont constitués principalement de produits chimiques, de produits de microbiologie et de petit matériel de laboratoire.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Une part significative des créances est constituée des produits rattachés à l'exercice selon l'état d'avancement des projets, en lien avec les conventions de financement qui les concernent.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement sont enregistrées dans le compte 131 "subventions d'investissement" affectées à des biens non renouvelables, avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens.

Une réaffectation des quotes parts de subventions virées au compte de résultat a été effectuée sur l'exercice 2013. Ces quotes parts ont été remontées en produits d'exploitation afin de faire le pendant avec les dotations aux amortissements des immobilisations qui les concernent.

Dans le cadre du projet centre technique Saint Lô, une première partie de la subvention d'investissement a été encaissée à hauteur de 1 191 k€.. L'étalement de cette subvention ne commencera que la mise en service définitive du site.

Autres fonds propres :

L'association a reçu, en 2005, un acompte de 40 000 € sur une aide à l'innovation OSEO Anvar et le solde de l'aide soit 10 000 € en mars 2007 réglé à l'échéance des travaux.

Le remboursement de l'aide interviendra au plus tard au 28 Février de chaque année en fonction d'un pourcentage de produits perçus par l'association lié à ce programme.

Le solde au 31/12/2013 est de 48 860 €. Aucun mouvement survenu sur l'exercice 2013.

Provision pour risques et charges :

Les provisions pour risque concernent des risques identifiés et concernent:

- un litige social à hauteur de 100 000 €.
- le risque de refus de dépenses à hauteur de 10 % de la production des conventions Feder et CRBN (site de Villers) soit un montant de 94 512 €.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'association en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont comptabilisés au passif du bilan en provision pour charge et ce pour la première fois à compter du 1er Janvier 2013 (cf & changement de méthode).

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en écartant l'application du barème issu de l'ANI du 11 janvier 2008 mais en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel)
- données spécifiques à l'association et ses établissements de BOURG et de VILLERS BOGAGE (convention collective de référence pour BOURG, accord d'entreprise applicable à VILLERS, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales)
- taux d'actualisation retenu à 2.50%

Les montants couverts par une assurance spécifique (122 k€) ont été déduits du calcul de l'engagement.

les mouvements de l'exercice se synthétisent ainsi (en K€)

- Engagement au 01/01/2013 comptabilisé en déduction des fonds propres:	51
- apport ACTILAIT	270
- dotation de l'exercice	39

	360

Produits constatés d'avance :

La part des produits des conventions de financement qui n'ont pas pu être utilisés dans l'exercice est imputée en produits constatés d'avance à la clôture des comptes.

Autres dettes

Ce poste comprend notamment des subventions encaissées par ACTALIA dans le cadre de projets communs avec d'autres partenaires à reverser "à l'euro l'euro" pour l'exercice de leur mission.

Occupation à titre gratuit de locaux appartenant à la communauté de communes de l'agglomération Saint-Loise :

En contrepartie de la mission d'animation et de communication du pôle agroalimentaire régional, la communauté de communes de l'Agglomération Saint Loise met à disposition de l'association les locaux que cette dernière occupe à Saint Lô. Cette mise à disposition à titre gracieux peut être estimée à une économie pour l'association de charges de loyers équivalentes à 15 245 €.

Droits individuels à la formation

Conformément à l'avis n°2004-F du comité d'urgence du conseil national de la comptabilité, en l'absence de décision de formation prise à l'initiative des salariés au 31 décembre 2013, l'association ACTALIA n'a provisionnée aucun droit dans les comptes.

Les droits acquis par les salariés au titre du droit individuel à la formation (DIF) sont évalués à 15 803 heures

Rémunérations des cadres dirigeants

Le montant des rémunérations pour l'exercice 2013 des trois plus hauts cadres dirigeants de l'association, composés uniquement de membres bénévoles du conseil d'administration; s'élève à un total de 11 240 €, dont 4 560 € au titre d'indemnités et 6 680 € au titre de remboursements de frais.

Régime fiscal

L'association est soumise aux impôts commerciaux

Effectif moyen

L'effectif moyen de l'association pour l'exercice 2013 est de 183 personnes.

Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE)

Le crédit d'impôt compétitivité emploi correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2013 a été constaté au compte 444 – Etat –impôt sur les bénéfices pour un montant 157 737 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE. Le produit du CICE (propre à l'entité) comptabilisé au titre de l'exercice s'élève à 157 737 €

ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals, cautions et garanties	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	
Autres engagements donnés :	
Location longue durée	154 402
Total (1)	154 402

<i>(1) Dont concernant :</i> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	
--	--

Engagements reçus	Montant
Total (2)	

<i>(2) Dont concernant :</i> - les dirigeants - les filiales - les participations - les autres entreprises liées Dont engagements assortis de sûretés réelles	
--	--

Engagements réciproques	Montant
Total	

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	250 000	35 000	35 000
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	250 000	35 000	35 000

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS ASSOCIATIFS

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	A	B	C	D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré		868 041		868 041
- Fonds statutaires	704 031	60 795		764 826
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés	914 694			914 694
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau		- 51 000		- 51 000
Résultat de l'exercice	60 795	- 675 442	60 795	- 675 442
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	479 103	1 358 826	64 428	1 773 501
Provisions réglementées				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total	2 158 623	1 561 220	125 223	3 594 619

dont impact apport ACTILAIT

Fonds Associatif: 868 041
 Subvention investissement 156 995

1 025 036

Dont impact changement de méthode sur les provisions IDR: - 51 000 classé en report à nouveau débiteur.

Tableau de Mouvements des Subventions d'Investissement ou classées en fonds associatifs

NATURE DES SUBVENTIONS	Affectation	Montant à l'origine	Rapport au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
AFFECTES A DES BIENS RENOUVELABLES PAR L'ASSOCIATION AVEC DROIT DE REPRISE				
Total				
AFFECTES A DES BIENS NON RENOUVELABLES PAR L'ASSOCIATION				
Subvention équipement		963 173	31 862	249 126
Subvention invest Ialine St Lô		124 655	413	2 049
Subvention équipement locaux		844 674	15 179	148 951
Subvention équipement extension		643 945	16 974	181 941
Subvention investissement centre technique St Lô		1 191 433		1 191 433
Total		3 767 880	64 428	1 773 501

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	Total I		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	168 401	501 375
Immobilisations corporelles			
Terrains		24 245	
Constructions sur sol propre		1 712 799	
Constructions sur sol d'autrui			1 118 310
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		2 542 152	2 749 286
Installations générales, agencements et aménagements divers		591 646	345 381
Matériel de transport		113 537	48 869
Matériel de bureau et informatique, mobilier		248 187	320 200
Emballages récupérables et divers		91 469	
Immobilisations corporelles en cours		83 123	633 526
Avances et acomptes			4 200
	Total III	5 407 157	5 219 772
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés		1 386	35
Prêts et autres immobilisations financières		2 625	481
	Total IV	4 011	516
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		5 579 569	5 721 664

Cadre B	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement (I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		16 628	653 149	
Immobilisations corporelles				
Terrains			24 245	
Constructions sur sol propre			1 712 799	
Constructions sur sol d'autrui			1 118 310	
Installations générales, agencements, aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		5 898	5 285 540	
Installations générales, agencements et aménagements divers			937 027	
Matériel de transport		10 191	152 214	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		13 506	554 880	
Emballages récupérables et divers			91 469	
Immobilisations corporelles en cours		243 555	473 094	
Avances et acomptes			4 200	
	Total III	273 151	10 353 778	
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			1 421	
Prêts et autres immobilisations financières			3 106	
	Total IV		4 528	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)		289 779	11 011 455	

Apport ACTILAIT au 1er Janvier classé en acquisition:

- immobilisations incorporelles :	395 075
- immobilisations corporelles :	4 407 028
- immobilisations financières :	1 516
	4 806 620

AMORTISSEMENTS

Cadre A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'ex.	Augment. Dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Total I				
Total II	168 032	397 232	16 628	548 636
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	1 309 416	30 586		1 340 001
Constructions sur sol d'autrui		949 879		949 879
Instal. générales, agenc. et aménag. constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 237 669	2 267 838	5 711	4 499 796
Installations générales, agencements et aménagements divers	459 372	286 295		745 667
Matériel de transport	73 949	46 074	10 191	109 832
Matériel de bureau et informatique, mobilier	247 394	279 118	13 506	513 006
Emballages récupérables et divers	91 469			91 469
Total III	4 419 270	3 859 790	29 408	8 249 651
TOTAL GENERAL (I + II + III)	4 587 301	4 257 022	46 036	8 798 287

Cadre B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIR							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amortisse- ment fiscal exceptionnel	
Immo. incorporelles							
Frais d'établissm. Total I							
Aut. immo. incorp. Total II							
Immo. corporelles							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Inst. gén., agenc. amén. const.							
Inst. techn., mat. outill. indus.							
Inst. gén., agenc., amén. divers							
Matériel de transport							
Mat. bureau, inform., mobilier							
Emballages récup. et divers							
Total III							
Frais acq. titres part. Total IV							
TOT. GEN. (I+II+III+IV)							

Cadre C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Montant net début d'ex.	Augmen- -tations	Dotations ex. aux amort.	Montant net en fin d'ex.
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Apport ACTILAIT au 1er Janvier classé en acquisition:

- immobilisations incorporels :	349 102
- immobilisations corporels:	3 533 026
	3 882 128

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.		Montant à la fin de l'ex.
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers, pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Dont majorations exceptionnelles de 30 %					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger av. 01/01/92					
Provisions fiscales pour implantation à l'étranger ap. 01/01/92					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges	28 285			28 285	
Provisions pour garanties données aux usagers, adhérents					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires		359 700			359 700
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	43 952	180 560		30 000	194 512
Total II	72 236	540 260		58 285	554 212
Dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	89 692	38 255		57 202	70 744
Autres dépréciations					
Total III	89 692	38 255		57 202	70 744
TOTAL GENERAL (I + II + III)	161 928	578 515		115 487	624 956
<i>- d'exploitation</i>		115 082		85 487	
<i>Dont dotations et reprises : - financières</i>					
<i>- exceptionnelles</i>				30 000	
<i>Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation de l'exercice (Art. 39-1-5 du CGI)</i>					

Mouvement "augmentation" n'étant pas des dotations**Apport ACTILAIT**

- Indemnité de départ en retraite :	270 000
- Clients douteux :	12 433
- Risque prud'hommal	130 000
	412 433
Changement méthode IDR (RAN)	51 000

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé				
	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1)			
	Autres immobilisations financières	3 106		3 106
De l'actif circulant				
	Clients, usagers, adhérents douteux ou litigieux	62 905	62 905	
	Autres créances clients, usagers, adhérents	4 890 870	4 890 870	
	Créances représentatives de titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	21 647	21 647	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 027	5 027	
	Impôts sur les bénéfices	20 858	20 858	
	Taxe sur la valeur ajoutée	127 529	127 529	
	Autres impôts taxes et versements assimilés	157 737	157 737	
	Divers			
	Confédération, fédération, union, associations affiliées			
	Débiteurs divers	286 852	286 852	
	Charges constatées d'avance	115 677	115 677	
	Total	5 692 208	5 689 102	3 106

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice

(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Cadre B	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit : (1)					
	- à un an maximum à l'origine	350 020	350 020		
	- à plus d'un an à l'origine	225 904	36 145	144 578	45 181
	Emprunts et dettes financières diverses (1)	416	416		
	Fournisseurs et comptes rattachés	1 863 950	1 863 950		
	Personnel et comptes rattachés	592 082	592 082		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	942 227	942 227		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	595 410	595 410		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et versements assimilés	68 611	68 611		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 920	23 920		
	Confédération, fédération, union, associations affiliées				
	Autres dettes	242 513	242 513		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance	210 189	210 189		
	Total	5 115 240	4 925 481	144 578	45 181

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice

250 000

(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

24 096

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2013	31/12/2012
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	2 301 212	763 938
Autres créances	431 340	68 768
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	491	
Total	2 733 043	832 706

CHARGES A PAYER

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2013	31/12/2012
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	20	
Emprunts et dettes financières divers	416	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	422 705	109 229
Dettes fiscales et sociales	994 163	209 688
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes :	3 752	
Total	1 421 055	318 917

PRODUITS ET CHARGES CONSTATES D'AVANCE

(Articles R. 123-195 et R. 123-196 du code de commerce)

Produits constatés d'avance	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation	210 189	167 572
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	210 189	167 572

Charges constatées d'avance	31/12/2013	31/12/2012
Charges d'exploitation	115 677	47 482
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	115 677	47 482

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Réunion du Conseil d'Administration relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux Membres,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES À L'APPROBATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

CONVENTIONS DÉJÀ APPROUVÉES PAR L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'organe délibérant au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Conventions approuvées par le Conseil d'Administration du 09 décembre 2003 et par le Conseil d'Administration du 5 juin 2013

Administrateur concerné : M. RAMET - Président

Nature de la convention : indemnisation du temps passé par le Président sur la base de journées ou de demi-journées passées auxquelles s'ajoutent le versement d'indemnités kilométriques et de le remboursement des autres frais au réel sur présentation des justificatifs.

Modalités d'application : l'Association ACTALIA a comptabilisé au cours de l'exercice :

- 4 560 € au titre de l'indemnisation du temps passé par le Président
- 5 831,5 € au titre du remboursement de ses frais de déplacements

Conventions approuvées par le Conseil d'Administration du 09 décembre 2003 et par le Conseil d'Administration du 5 juin 2013

Administrateur concerné : M. PLACE

Nature de la convention : indemnisation des frais kilométriques et remboursement des autres frais au réel sur présentation des justificatifs.

Modalités d'application : l'Association ACTALIA a comptabilisé au cours de l'exercice :

- 4 396,2 € au titre du remboursement de ses frais de déplacements

Conventions approuvées par le Conseil d'Administration du 14 décembre 2004 et par le Conseil d'Administration du 9 octobre 2006

Administrateur concerné : Centre National Interprofessionnel de l'Economie Laitière (CNIEL)

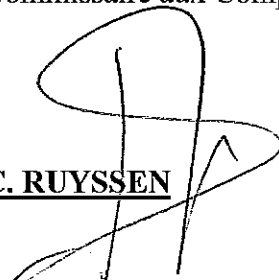
Nature de la convention : prise en charge par le CNIEL de l'ensemble des coûts relatifs à la mise en place d'une compétence Appréciation Quantitative des Risques : salaires et charges correspondantes, frais de déplacements, hébergement au sein de la Maison du lait, fournitures de matériels, frais annexes.

Modalités d'application : l'Association ACTALIA a facturé au CNIEL, au cours de l'exercice 2013 un montant de 45 000 € HT à ce titre.

Fait à Lyon, le 14 mai 2014

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

C. RUYSEN



Pour KPMG Entreprises
Commissaire aux Comptes

T. CHAMBION

